

Réf: Dossier 332420

Avis de constitution

SOCIETE « NEXXT SHIPPING »

Siège ABIDJAN-MARCORY, Quartier REMBLAIS,
APPARTEMENT N° 3 P Lot 150, 01 Boîte Postale 6079
ABIDJAN 01 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 150, Ilot
00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/06/2024 reçus par Me Kouamé Koffi Athanase, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXXT SHIPPING »

Objet :

- Commissionnaire en Transport ;
- import-export de tous biens, tous produits et marchandises ;
- Expédition et livraison de documents, colis, marchandises ;
- dédouanement de toutes marchandises ;
- fret aérien et maritime ;
- Logistique ;
- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-MARCORY, Quartier REMBLAIS, APPARTEMENT N° 3 P Lot 150, 01 Boîte Postale 6079 ABIDJAN 01 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 150, Ilot 00

Dirigeant(s) M ALLEPO CLAVER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08504 du 22/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50969/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

